



FORMULAIRE : DEMANDE D'AVIS - COMMISSION PARITAIRE LOCATIVE

Formulaire à compléter en vue de demander un avis à la Commission Paritaire Locative concernant la justesse du loyer d'un bien loué en région Bruxelloise.

Art. 107/1 Code bruxellois du Logement

Veillez remplir ce formulaire en LETTRES CAPITALES.

1. La partie qui introduit la demande

1.1. Données demandeur

Nom et prénom :

Rue :

Numéro :

Boîte :

Code postal :

Commune :

E-mail :

Téléphone / GSM :

Langue dans laquelle vous souhaitez qu'on communique avec vous sur ce dossier :

Français

Néerlandais

Si le demandeur est une personne morale :

Nom de l'entreprise :

Numéro de l'entreprise (si entreprise belge n° BCE) :

A la qualité de :

LOCATAIRE

BAILLEUR

AUTRE :

1.2. Si vous souhaitez mandater une autre personne pour vous représenter lors de la séance ou des séances, veuillez compléter les informations ci-dessous :

Nom et prénom ou nom de l'organisation :

Rue :

Numéro :

Boîte :

Code postal :

Commune :

Téléphone / GSM :

E-mail :

Langue dans laquelle vous souhaitez qu'on communique avec cette personne :

Français

Néerlandais

Dans l'éventualité où vous avez choisi de mandater quelqu'un, cette personne vous remplace aux yeux de la procédure et les communications se feront directement auprès d'elle.



1.3. Si vous souhaitez être assisté-e par d'autre(s) personne(s) lors de la / des séance(s) (par exemple, un employé du CPAS, un expert, un interprète, un avocat, etc.), veuillez compléter leurs informations ci-dessous

Si vous souhaitez être assisté-e par plus de deux personnes, notez leurs coordonnées au verso ou sur une feuille annexe.

Nom et prénom ou nom de l'organisation :

Rue : Numéro : Boîte :

Code postal : Commune :

Téléphone / GSM :

E-mail :

Rôle : Avocat Employé du CPAS Interprète Expert
Syndicat Autre (précisez) :

Langue dans laquelle vous souhaitez qu'on communique avec cette personne : Français Néerlandais

Voulez-vous que cette personne reçoive une copie de l'avis de la Commission Paritaire Locative ? Oui Non

Nom et prénom ou nom de l'organisation :

Rue : Numéro : Boîte :

Code postal : Commune :

Téléphone / GSM :

E-mail :

Rôle : Avocat Employé du CPAS Interprète Expert
Syndicat Autre (précisez) :

Langue dans laquelle vous souhaitez qu'on communique avec cette personne : Français Néerlandais

Voulez-vous que cette personne reçoive une copie de l'avis de la Commission Paritaire Locative ? Oui Non

1.4. Documents de l'autre partie

L'autre partie pourra également ajouter des documents au dossier qui vous seront ensuite transmis. Veuillez indiquer ci-dessous comment vous souhaitez recevoir ces documents :

Pensez à l'environnement, privilégiez les communications électroniques.

Par e-mail

Par courrier

Dans l'éventualité où vous avez choisi de mandater quelqu'un, cette personne vous remplace aux yeux de la procédure et les communications se feront directement auprès d'elle

4. Informations concernant la demande d'avis

Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous l'avis de la Commission Paritaire Locative :

Je trouve que le montant du loyer est trop élevé.

Je souhaite un avis en vue d'augmenter le montant du loyer .

Décrivez brièvement la situation :

Si vous trouvez que le montant du loyer est trop élevé :

↳ **le logement présente-t-il un ou plusieurs de ces défauts :**

Il n'y a pas de salle de bain ou de douche séparée dans le logement,
ou cette salle n'est accessible que via les parties communes de l'immeuble ;

Pas de cuisine équipée ;

Pas de système (complet) de chauffage et d'eau chaude ;

Pas de compteurs individuels pour le gaz, l'électricité et l'eau, et pour le chauffage des pièces ;

Pas de parlophone ni d'ascenseur pour les appartements situés au quatrième étage ou plus ;

Pas de boîte aux lettres individuelle ;

Pas de raccordement pour une machine à laver.

↳ **autres défauts de qualité du logement (facultatif) :**

5. Documents à joindre à cette demande :

► OBLIGATOIRE :

- Une copie du contrat de bail

► FACULTATIF (Tout document pouvant servir à déterminer la justesse du loyer) :

- État des lieux
- Photos du logement (intérieur, extérieur)
-

Nous vous prions d'éviter de divulguer des détails confidentiels tels que des informations médicales, financières ou tout autre renseignement privé qui n'intéresse pas la procédure devant la Commission Paritaire Locative.

Comment introduire cette demande d'avis ?

Soit par courrier recommandé : Iris Tower – Service public régional de Bruxelles – Bruxelles Logement
à l'attention de la Commission Paritaire Locative
Place Saint-Lazare, 2
1035 Bruxelles

Soit par dépôt : à l'accueil de l'Iris Tower. N'oubliez pas de demander votre accusé de réception.

La manière dont nous protégeons votre vie privée ainsi que les informations relatives au traitement de vos données à caractère personnel est indiquée dans notre notice sur la protection des données.

Pour la consulter, rendez-vous sur <https://logement.brussels/vie-privee/>

Cette demande d'avis est notifiée aux parties signataires au bail (locataire, bailleur), ainsi qu'aux parties désignées pour être entendues (art. 11 de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 25 janvier 2024 relatif à la composition, à l'organisation, au fonctionnement et la rémunération de la Commission paritaire locative). Elles sont également convoquées à la séance de la Commission Paritaire Locative (art. 14 de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 25 janvier 2024 relatif à la composition, à l'organisation, au fonctionnement et la rémunération de la Commission paritaire locative).

Fait à :

le (date) :

Signature du demandeur :

